

Dépôt de projet résidence intégré 2023-2024

UNE RÉSIDENCE INTÉGRÉE C'EST QUOI ?

Le Centre de création de Boisbriand favorise l'émergence de la relève artistique en offrant un encadrement professionnel, ainsi qu'un lieu de recherche et de création complet dans le but de développer des activités multidisciplinaires professionnelles dans les Basses-Laurentides. Ce lieu d'accueil représente pour les artistes émergents une opportunité de développer leur plein potentiel, tout en bénéficiant de services et d'infrastructures à leur mesure. Lors de cette résidence, les artistes auront accès à la salle de répétition et/ou à la salle de spectacle du Centre de création selon leurs besoins et la disponibilité des lieux.

Plusieurs services peuvent être mis à leurs dispositions comme du soutien artistique ou administratif, un service de billetterie, la publicité du spectacle ainsi que la communication et la promotion.

La résidence se conclura par un laboratoire public, avec accueil de spectateurs témoins.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour votre dépôt de projet, vous devez nous fournir les documents suivants :

- Un CV et une biographie des artistes participants (maximum d'une page par participant)
- Une description du projet de création et de la démarche de résidence (une page)
- Description des besoins relatifs à la résidence
- Une description sommaire du laboratoire public présenté en fin de résidence.
- Votre plage horaire désirée entre le 15 septembre et le 10 novembre 2023 ou entre le 20 décembre 2023 et le 30 avril 2024

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉS

Artiste professionnel (ayant une reconnaissance par ses pairs ou une formation reconnue).

PROFIL RECHERCHÉ

Artistes et/ou groupe d'artistes en art de la scène nécessitant un lieu de recherche pour le développement et la présentation de leurs œuvres. Voix artistique singulière, développement de projet de création. Exploration de nouveaux publics. Les artistes de la relève seront principalement priorités.

Remise des dépôts de projet : **25 janvier 2023**

Dévoilement des projets retenus : **1^{er} mars 2023**

Pour toute demande d'informations et pour soumettre votre dossier, n'hésitez pas à contacter Andréanne Daigle à l'adresse suivante :

adj@ptdn.ca

